



## **Charges 2015**

### **Charges à régler au propriétaire, sauf si stipulé différemment dans la fiche descriptive du gîte**

**Electricité** : les prix comprennent un forfait 8kwh/ jour soit **56Kwh/semaine inclus dans le prix.**

Au-delà, le kwh supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur.

*L'électricité n'est pas facturée si l'hébergement est un hébergement « Tout Compris ».*

**Chauffage** : Facturé à partir d'un relevé de compteur.

*Le chauffage n'est pas facturé si l'hébergement est un hébergement « Tout Compris » ou « chauffage inclus ».*

Tarif du chauffage si absence de compteur :

- gîte 2/3 pers (1 ch) : 6 €/jour
- gîte 3/4 pers (2 ch.) : 8 €/jour
- gîte 5/6 pers : 10 €/jour
- gîte 7/8 pers : 12 €/jour
- gîte 9 pers et + : 14 €/jour

**Bois** : Selon consommation quand cheminée dans l'hébergement :

Le tarif de la brouette de bois ou du stère de bois est indiqué dans la fiche descriptive en ligne de l'hébergement ainsi que dans le contrat de location.

**Location de linge de maison** : optionnel (sauf si inclus dans les prestations indiquées dans le descriptif)

Prévenir les propriétaires impérativement avant le séjour.

Le tarif de la location des draps et du linge de toilette est indiqué dans la fiche descriptive en ligne de l'hébergement ainsi que dans le contrat de location.

**Dépôt de garantie** :

Le dépôt de garantie est indiqué dans la fiche descriptive en ligne de l'hébergement.

**Taxe de séjour** : Taxe perçue par le propriétaire pour le compte de certaines communes.

De 0.15 à 1 €/jour/personne (selon les communes)

**Ménage** : Il est à faire par vos soins avant le départ du gîte. Le propriétaire peut s'en charger sur demande, le tarif de ce service est indiqué dans la fiche descriptive en ligne de l'hébergement ainsi que dans le contrat de location.

**Personne supplémentaire** : Le propriétaire peut refuser un dépassement de capacité ou vous demander un supplément.

(prix semaine divisé par la capacité du gîte) (prix/jour : prix divisé par la capacité du gîte et divisé par 7)

*Les enfants de moins de 2 ans comptent en personnes supplémentaires à compter du 2<sup>ème</sup> enfant.*

**Animal** : L'accueil des animaux est gratuit, payant ou refusé (précisé dans la fiche descriptive de l'hébergement).

Une caution spécifique sera demandée par le propriétaire.

Les chiens dits « dangereux » d'attaque, de défense et de garde (cat 1 et 2) peuvent être refusés par le propriétaire. Les Gîtes de France du Finistère ne sont pas aménagés pour accueillir cette catégorie de chiens

### **Informations diverses :**

**Carte Privilège** : A votre arrivée le propriétaire vous remettra votre Carte Privilège qui vous fera bénéficier de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires.

**Service Qualité** : Si vous avez une réclamation à formuler, faites-le après votre arrivée, dans un délai de 3 jours si elle concerne le descriptif ou l'état des lieux, ou de 8 jours pour tout autre problème. Un responsable de notre antenne se déplacera si nécessaire pour constater les faits sur place, en votre présence et celle des propriétaires. Si vous avez des petits problèmes de vaisselle incomplète, d'appareils ménagers défectueux, etc..., merci de contacter le propriétaire avant notre antenne.